

Baccalauréat professionnel CARROSSERIE  
Option B : réparation

**UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

# Baccalauréat professionnel CARROSSERIE

## Option REPARATION

### UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

#### UNITE U 11

**PREUVE Scientifique et technique / sous-épreuve A1 : Etude fonctionnelle et structurelle d'un produit de carrosserie.**

C	Savoirs associés COMPETENCES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
C1.1	Produire le dessin de définition d'une pièce ou d'un outillage simple de carrosserie.												
C1.2	Décoder un élément d'un schéma électrique.												
C1.3	Effectuer des calculs d'efforts et/ou de résistance pour garantir des liaisons, assemblages, des manutentions.												
C1.4	Effectuer des épures et des calculs pour garantir la cinématique des mécanismes de carrosserie.												
C1.5	Décoder, analyser et transmettre les données de gestion de la réparation.												
C2.1	Etablir un mode opératoire.												
C2.2	Contrôler la faisabilité d'une réparation.												
C2.3	Gérer l'approvisionnement d'une réparation.												
C2.4	Livrer un véhicule après réparation.												
C3.1	Préparer la réparation.												
C3.2	Déposer et/ou désassembler des éléments amovibles et inamovibles comportant des raccords fluidiques.												
C3.3	Remettre en forme une structure et/ou des éléments de carrosserie.												
C3.4	Assembler des sous ensembles et des éléments de carrosserie.												
C3.5	Réaliser les traitements anticorrosion, d'étanchéité, d'insonorisation.												
C3.6	Régler des mécanismes et/ou des systèmes.												
C3.7	Peindre et traiter des subjectiles.												
C3.8	Organiser la réparation et contribuer à la sécurité des personnes et des biens.												
C3.9	Mesurer, contrôler.												
C4.1	Assurer la maintenance systématique de premier niveau des équipements de réparation, de recouvrement et de contrôle.												

S1: Réparation, analyse des produits.

S3: Agencement et gestion des outillages.

S5: Circulation des produits et des informations.

S7: Mécanique.

S11: Préparation de la réparation.

S2: Systèmes et techniques de production et de manutention.

S4: Travail des matériaux.

S6: Prévention des risques, sécurité et ergonomie.

S9: Qualité et contrôle S10: Organisation des systèmes.

S12: Gestion de la réparation

**UNITE U12**

**Epreuve E1 / Sous-épreuve B1 : mathématiques et sciences physiques**

L'unité mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les arrêtés du 9 mai 1995 modifiés relatifs aux programmes de mathématiques et aux programmes de sciences physiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°11 du 15 juin 1995)

La partie mathématique est constituée des éléments suivants :

- Activités numériques et graphiques (I)
- Fonctions numériques (II)
- Activités géométriques (III)
- Activités statistiques (IV)
- Trigonométrie, géométrie, vecteurs (VI)

La partie sciences physiques comprend les unités spécifiques suivantes :

**Electricité** : transport et sécurité (E2)

**Mécanique** : statique des fluides (M4)  
fluides en mouvement (M5)

**Optique** : lumière et couleur (O2)

**Chimie** : corrosion, protection (C5)  
alcanes (C8)  
matériaux organiques polyaddition (C9)  
matériaux organiques polycondensation (C10)

**UNITE U13**

**Epreuve E1 / Sous-épreuve C1 : travaux pratiques de sciences physiques**

L'unité de travaux pratiques de sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 9 mai 1995 modifié relatif aux programmes de sciences physiques des baccalauréats professionnels.

Elle concerne la formation méthodologique de base appliquée aux champs de la physique et de la chimie suivants :

- Electricité I (courant continu)
- Electricité II (courant alternatif sinusoïdal)
- Mécanique
- Acoustique
- Optique
- Chimie I (solutions aqueuses)
- Chimie II (chimie organique).

# Baccalauréat professionnel CARROSSERIE

## Option REPARATION

### UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

#### UNITÉ U2

#### EPREUVE 2 - Epreuve technologique : Méthode et préparation d'une production.

C	COMPETENCES	Savoirs associés											
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
C1.1	Produire le dessin de définition d'une pièce ou d'un outillage simple de carrosserie.												
C1.2	Décoder un élément d'un schéma électrique.												
C1.3	Effectuer des calculs d'efforts et/ou de résistance pour garantir des liaisons, assemblages, des manutentions.												
C1.4	Effectuer des épures et des calculs pour garantir la cinématique des mécanismes de carrosserie.												
C1.5	Décoder, analyser et transmettre les données de gestion de la réparation.												
C2.1	Etablir un mode opératoire.												
C2.2	Contrôler la faisabilité d'une réparation.												
C2.3	Gérer l'approvisionnement d'une réparation.												
C2.4	Livrer un véhicule après réparation.												
C3.1	Préparer la réparation.												
C3.2	Déposer et/ou désassembler des éléments amovibles et inamovibles comportant des raccords fluidiques.												
C3.3	Remettre en forme une structure et/ou des éléments de carrosserie.												
C3.4	Assembler des sous ensembles et des éléments de carrosserie.												
C3.5	Réaliser les traitements anticorrosion, d'étanchéité, d'insonorisation.												
C3.6	Régler des mécanismes et/ou des systèmes.												
C3.7	Peindre et traiter des subjectiles.												
C3.8	Organiser la réparation et contribuer à la sécurité des personnes et des biens.												
C3.9	Mesurer, contrôler.												
C4.1	Assurer la maintenance systématique de premier niveau des équipements de réparation, de recouvrement et de contrôle.												

S1: Réparation, analyse des produits.

S3: Agencement et gestion des outillages.

S5: Circulation des produits et des informations.

S7: Mécanique.

S11: Préparation de la réparation.

S8: Communication et dialogue.

S2: Systèmes et techniques de production et de manutention.

S4: Travail des matériaux.

S6: Prévention des risques, sécurité et ergonomie.

S9: Qualité et contrôle S10: Organisation des systèmes.

S12: Gestion de la réparation

# Baccalauréat professionnel CARROSSERIE

## Option REPARATION

**UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

**ENI 1031**

**EPREUVE E3 / Sous-épreuve A3 : Evaluation de la formation en milieu professionnel (réalisations et interventions en milieu professionnel)**

C	COMPETENCES	Savoirs associés											
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
C1.1	Produire le dessin de définition d'une pièce ou d'un outillage simple de carrosserie.												
C1.2	Décoder un élément d'un schéma électrique.												
C1.3	Effectuer des calculs d'efforts et/ou de résistance pour garantir des liaisons, assemblages, des manutentions.												
C1.4	Effectuer des épures et des calculs pour garantir la cinématique des mécanismes de carrosserie.												
C1.5	Décoder, analyser et transmettre les données de gestion de la réparation.												
C2.1	Etablir un mode opératoire.												
C2.2	Contrôler la faisabilité d'une réparation.												
C2.3	Gérer l'approvisionnement d'une réparation.												
C2.4	Livrer un véhicule après réparation.												
C3.1	Préparer la réparation.												
C3.2	Déposer et/ou désassembler des éléments amovibles et immovibles comportant des raccords et/ou des joints.												
C3.3	Remettre en forme une structure et/ou des éléments de carrosserie.												
C3.4	Assembler des sous-ensembles et des éléments de carrosserie.												
C3.5	Réaliser les traitements anticorrosion, d'étanchéité, d'insonorisation.												
C3.6	Régler des mécanismes et/ou des systèmes.												
C3.7	Peindre et traiter des subjectiles.												
C3.8	Organiser la réparation et contribuer à la sécurité des personnes et des biens.												
C3.9	Mesurer, contrôler.												
C4.1	Assurer la maintenance systématique de l'équipement et des équipements de réparation de convoyage et de contrôle.												

S1: Réparation, analyse des produits.

S3: Agencement et gestion des outillages.

S5: Circulation des produits et des informations.

S7: Mécanique.

S11: Préparation de la réparation.

S2: Systèmes et techniques de production et de manutention.

S4: Travail des matériaux.

S6: Prévention des risques, sécurité et ergonomie.

S9: Qualité et contrôle      S10: Organisation des systèmes.

S12: Gestion de la réparation

# Baccalauréat professionnel CARROSSERIE

Option REPARATION

## UNITES CONSTITUTIVES DU REPERENEMENT DE CERTIFICATION

UNITÉ 18 32

EPREUVE E3 / Sous-épreuve B3 : Réaliser des traitements de surface et de projection d'un élément de carrosserie

C	Savoirs associés COMPETENCES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
		C1.1	Produire le dessin de définition d'une pièce ou d'un outillage simple de carrosserie.										
C1.2	Décoder un élément d'un schéma électrique.												
C1.3	Effectuer des calculs d'efforts et/ou de résistance pour garantir des liaisons, assemblages, des manutentions.												
C1.4	Effectuer des épures et des calculs pour garantir la cinématique des mécanismes de carrosserie.												
C1.5	Décoder, analyser et transmettre les données de gestion de la réparation.												
C2.1	Établir un mode opératoire.												
C2.2	Contrôler la faisabilité d'une réparation.												
C2.3	Gérer l'approvisionnement d'une réparation.												
C2.4	Livrer un véhicule après réparation.												
C3.1	Préparer la réparation.												
C3.2	Déposer et/ou désassembler des éléments amovibles et inamovibles comportant des raccordements fluidiques.												
C3.3	Remettre en forme une structure et/ou des éléments de carrosserie.												
C3.4	Assembler des sous ensembles et des éléments de carrosserie.												
C3.5	Réaliser des traitements anticorrosion et anticavité et l'insonorisation.												
C3.6	Régler des mécanismes et/ou des systèmes.												
C3.7	Remplacer les pièces et les sous-ensembles.												
C3.8	Organiser la réparation et contrôler la qualité de l'opération et des pièces.												
C3.9	Mesurer, contrôler.												
C4.1	Assurer la maintenance préventive de premier niveau des équipements de réparation de recouvrement et de contrôle.												

S1: Réparation, analyse des produits.

S3: Agencement et gestion des outillages.

S5: Circulation des produits et des informations.

S7: Mécanique.

S11: Préparation de la réparation.

S8: Communication et dialogue.

S2: Systèmes et techniques de production et de manutention.

S4: Travail des matériaux.

S6: Prévention des risques, sécurité et ergonomie.

S9: Qualité et contrôle S10: Organisation des systèmes.

S12: Gestion de la réparation

# Baccalauréat professionnel CARROSSERIE

## Option REPARATION

**UNITES CONSECUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

**UNITÉ 3**

**EPREUVE E3 / Sous-épreuve C3 : Mesure, contrôler et régler une structure et/ou un train roulant**

C	Savoirs associés COMPETENCES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
		C1.1	Produire le dessin de définition d'une pièce ou d'un outillage simple de carrosserie.										
C1.2	Décoder un élément d'un schéma électrique.												
C1.3	Effectuer des calculs d'efforts et/ou de résistance pour garantir des liaisons, assemblages, des manutentions.												
C1.4	Effectuer des épures et des calculs pour garantir la cinématique des mécanismes de carrosserie.												
C1.5	Décoder, analyser et transmettre les données de gestion de la réparation.												
C2.1	Etablir un mode opératoire.												
C2.2	Contrôler la faisabilité d'une réparation.												
C2.3	Gérer l'approvisionnement d'une réparation.												
C2.4	Livrer un véhicule après réparation.												
C3.1	Préparer la réparation.												
C3.2	Déposer et/ou désassembler des éléments amovibles et inamovibles comportant des raccordements fluidiques.												
C3.3	Remettre en forme une structure et/ou des éléments de carrosserie.												
C3.4	Assembler des sous ensembles et des éléments de carrosserie.												
C3.5	Réaliser les traitements anticorrosion, d'étanchéité, d'insonorisation.												
<del>C3.6</del>	<del>Régler des mécanismes et/ou des systèmes</del>												
C3.7	Peindre et traiter des subjectiles.												
C3.8	Organiser la réparation et contribuer à la sécurité des personnes et des biens.												
<del>C3.9</del>	<del>Mesurer, contrôler</del>												
C4.1	Assurer la maintenance systématique de premier niveau des équipements de réparation, de recouvrement et de contrôle.												

S1: Réparation, analyse des produits.

S3: Agencement et gestion des outillages.

S5: Circulation des produits et des informations.

S7: Mécanique.

S11: Préparation de la réparation.

S2: Systèmes et techniques de production et de manutention.

S4: Travail des matériaux.

S6: Prévention des risques, sécurité et ergonomie.

S9: Qualité et contrôle    S10: Organisation des systèmes.

S12: Gestion de la réparation

# Baccalauréat professionnel CARROSSERIE

Option REPARATION

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

GENIE U 32

EPREUVE E3 / Sous-épreuve D3 : Diagnostiquer et rédiger la méthodologie de remise en conformité l'une structure

C	COMPETENCES	Savoirs associés											
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
C1.1	Produire le dessin de définition d'une pièce ou d'un outillage simple de carrosserie.												
C1.2	Décoder un élément d'un schéma électrique.												
C1.3	Effectuer des calculs d'efforts et/ou de résistance pour garantir des liaisons, assemblages, des manutentions.												
C1.4	Effectuer des épures et des calculs pour garantir la cinématique des mécanismes de carrosserie.												
C1.5	Décoder, analyser et transmettre les données de gestion de la réparation.												
C2.1	Établir un mode opératoire.												
C2.2	Contrôler la faisabilité d'une réparation.												
C2.3	Gérer l'approvisionnement d'une réparation.												
C2.4	Livrer un véhicule après réparation.												
C3.1	Préparer la réparation.												
C3.2	Déposer et/ou désassembler des éléments amovibles et inamovibles comportant des raccords fluidiques.												
C3.3	Remettre en forme une structure et/ou des éléments de carrosserie.												
C3.4	Assembler des sous ensembles et des éléments de carrosserie.												
C3.5	Réaliser les traitements anticorrosion, d'étanchéité, d'insonorisation.												
C3.6	Régler des mécanismes et/ou des systèmes.												
C3.7	Peindre et traiter des subjectiles.												
C3.8	Organiser la réparation et contribuer à la sécurité des personnes et des biens.												
C3.9	Mesurer, contrôler.												
C4.1	Assurer la maintenance systématique de premier niveau des équipements de réparation, de recouvrement et de contrôle.												

S1: Réparation, analyse des produits.

S3: Agencement et gestion des outillages.

S5: Circulation des produits et des informations.

S7: Mécanique.

S11: Préparation de la réparation.

S8: Communication et dialogue.

S2: Systèmes et techniques de production et de manutention.

S4: Travail des matériaux.

S6: Prévention des risques, sécurité et ergonomie.

S9: Qualité et contrôle S10: Organisation des systèmes.

S12: Gestion de la réparation

**UNITE U 35**

(Epreuve E3, Sous épreuve E3 : Economie - Gestion )

L'unité est définie par les compétences établies par l'annexe V de l'arrêté du 17 août 1987 (B.O. n° 32 du 17 septembre 1987) relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel.

**UNITE U 4**

Epreuve E4 : Epreuve de Langue vivante

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 18 du 12 mai 1988).

**UNITE U 51**

Epreuve E5, Sous-épreuve A5 : français

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995)

**UNITE U 52**

Epreuve E5, Sous-épreuve B5 : histoire, géographie

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

**UNITE U 6**

Epreuve E6 : Epreuve d'éducation artistique - arts appliqués

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme - référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel.(B.O. n° 32 du 17 septembre 1987)

**UNITE U 7**

Epreuve E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée (B.O. n° 46 du 14 décembre 1995).

**UNITE FACULTATIVE UF 2**

Epreuve facultative d'hygiène-prévention-secourisme

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés à l'annexe I de l'arrêté du 25 janvier 1988 relatif au programme d'hygiène-prévention-secourisme des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 13 du 31 mars 1988).